

RECTIFICATIFS**Rectificatif à la directive 2011/72/UE du Parlement européen et du Conseil du 14 septembre 2011 modifiant la directive 2000/25/CE en ce qui concerne les dispositions pour les tracteurs mis sur le marché dans le cadre du mécanisme de flexibilité**

(«Journal officiel de l'Union européenne» L 246 du 23 septembre 2011)

Page 2, à l'article 2, paragraphe 1, première phrase:

au lieu de: «1. Les États membres adoptent et publient, au plus tard le 24 septembre 2011, [...]»

lire: «1. Les États membres adoptent et publient, au plus tard le 24 septembre 2012, [...]»
